

## 14ème législature

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>88089</b>  | De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord ) | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b> > Économie, industrie et numérique   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Économie, industrie et numérique                  |
| <b>Rubrique</b> > agriculture   | <b>Tête d'analyse</b><br>> produits alimentaires                                | <b>Analyse</b> > circuits courts. mission d'information. rapport. préconisations. |
| Question publiée au JO le : <b>15/09/2015</b><br>Question retirée le : <b>22/09/2015</b> (retrait à l'initiative de l'auteur) |   |   |

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les suites qui seront données aux propositions formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 7 juillet 2015, relatif aux circuits courts et à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires. Il lui demande si des suites seront données à la proposition n° 79.